

Déclaration conjointe des Associations de presse et du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée (SPPG)

Constatant la menace d'extinction des médias privés à travers le brouillage illégal de plusieurs radios privées et le blocage des réseaux sociaux impactant le fonctionnement des médias, les Associations de presse et le SPPG se sont réunies en Assemblée générale extraordinaire ce lundi, 04 décembre 2023 à la Maison de la Presse de Guinée.

Unaniment et sans réserve, l'Assemblée Générale dénonce et condamne ces pratiques liberticides.

L'Assemblée Générale regrette que toutes les démarches menées auprès des autorités compétentes soient restées jusque-là infructueuses.

L'Assemblée Générale dénonce l'inaction et le silence coupable des services compétents de l'Etat bien que saisis officiellement.

L'Assemblée Générale a relevé que ces actes sont contraires à la charte de la transition et aux engagements du chef de l'Etat de protéger et de garantir la liberté de la presse.

Au regard de cette situation dramatique inédite, l'Assemblée Générale exige la levée immédiate et sans condition de ces restrictions.

A défaut, les associations de presse et le SPPG entendent dès mercredi, 06 décembre 2023, d'engager les actions ci-après:

- Désigner les personnalités dont les noms suivent ennemies de la presse :
- Dr Bernard Goumou (Premier Ministre);
- Djiba Diakité (PCA du Conseil national de régulation des télécommunications); postes et
- Ousmane Gaoual Diallo (Ministre des Postes, Télécommunications numérique); et de l'Economie
- Mamady Doumbouya (Directeur Général de l'ARPT);
- Adama Condé (DGA de l'ARPT);

Engager des poursuites judiciaires contre l'ARPT;

Organiser des Journées sans presse;

- Organiser des synergies des radios et télévisions privées;
- Organiser un sit-in devant la Haute Autorité de la Communication (HAC);
- Organiser une campagne numérique;
- Organiser une marche pacifique;
- Boycoter les activités des organes de la transition;
- Demander la suspension de la participation des représentants de la presse au Conseil national la Transition (CNT) et à l'Institut national de l'Audiovisuel (INA).

Un comité de coordination est mis en place pour le suivi de l'exécution de ces actions.

Conakry, le 04 décembre 2023

Les Organisations de Presse et le SPPG